



Actualités généalogiques

16 déc. 2023

Drive > Dossier MCG partagé > Documentation et revues ▾ 👤



A) **Les métiers de la terre**



*Tony
Neulat*

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

B) **Localiser les lieux-dits**



*Laurent
Monpouet*

Geneanet

C) **Paris : les registres de tutelle +
les répertoires des notaires**

La revue française de
Généalogie

D) **Les Archives diplomatiques sont en ligne**



A) Les métiers de la terre (Tony Neulat et Albert Dorigo)



<https://www.facebook.com/genealogie.neulat/posts/pfbid02s5iJCRv3QxYhkEWNFQeksuMAN33hdByKHWvi1XgRbykpfzNMWx7MZqipunxPqqC2l>

<https://www.facebook.com/genealogie.neulat/posts/pfbid05189fxwXnaQDJ9LbS3u CZUN4zJCjFSKbTvSjUrCuVRjWWNwWhNH8j1knqeKdGUJel>

<https://www.facebook.com/genealogie.neulat/posts/pfbid02P14aS3Z2e5aeE7GDy9B4rdpgYxTXf6qz9wzhxoVBQrXMNsJs9hYZyR5Cw8QGAsxil>



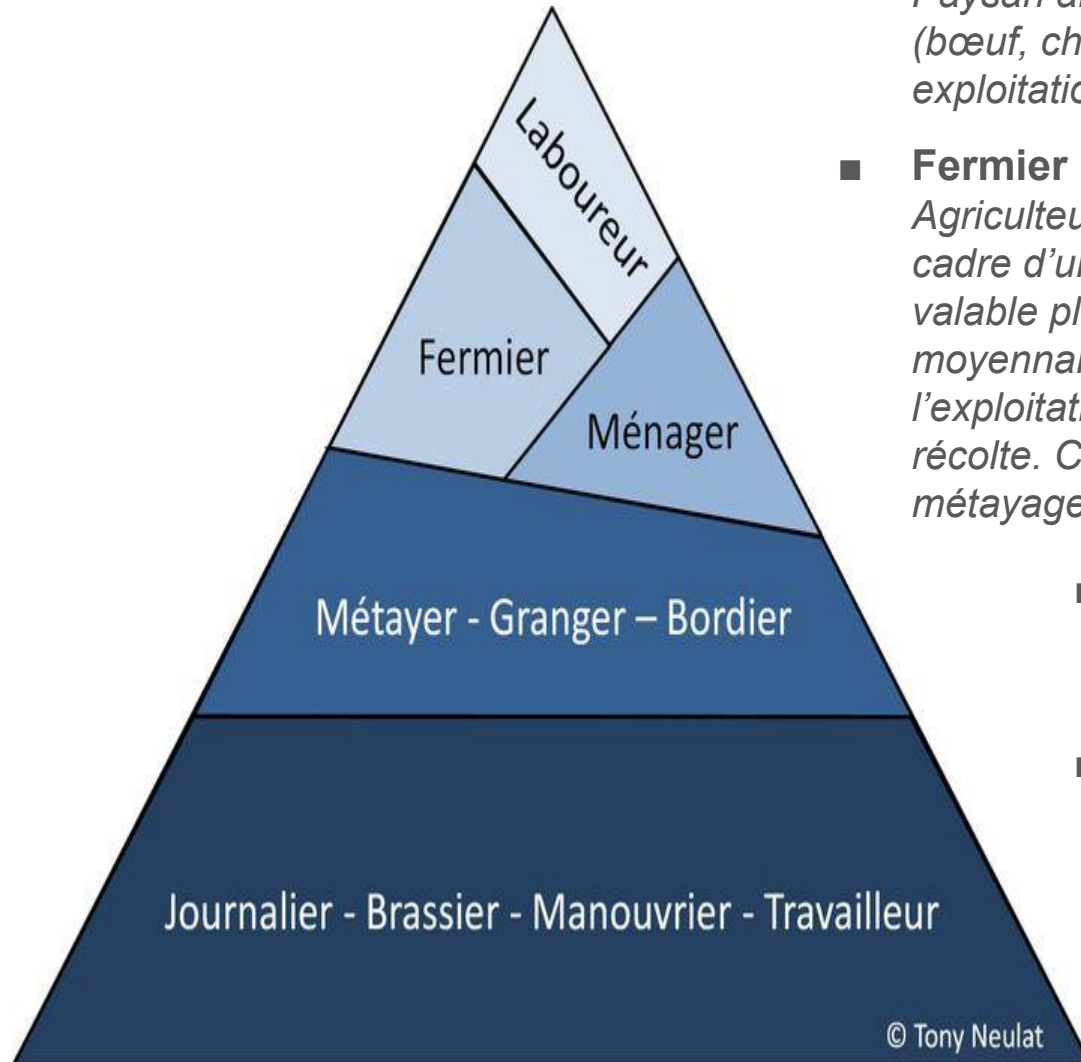
- Nos ancêtres paysans représentaient plus de 80 % de la population française sous l'Ancien Régime.
- Mais cet ensemble était loin d'être homogène : il était constitué d'une variété de situations hiérarchisées qu'il est important de connaître !

Quelle différence entre un journalier, un fermier ou un laboureur ?

Ces échelons étaient déterminés en fonction de l'étendue des terres et du matériel possédés par le paysan...
avec des synonymes et des variantes régionales ou au fil des siècles...

Les métiers de la terre (2/6)

■ La pyramide sociale :



■ **Laboureur**

Paysan aisé propriétaire d'au moins un animal de trait (boeuf, cheval ou mulet) et généralement de son exploitation.

■ **Fermier**

Agriculteur exploitant le domaine d'un tiers dans le cadre d'un bail à ferme, conclu devant notaire et valable plusieurs années. Le propriétaire cède, moyennant la perception d'un loyer fixe en argent, l'exploitation de ses terres au fermier qui se réserve la récolte. C'est ce qui différencie le fermage du métayage.

■ **Ménager**

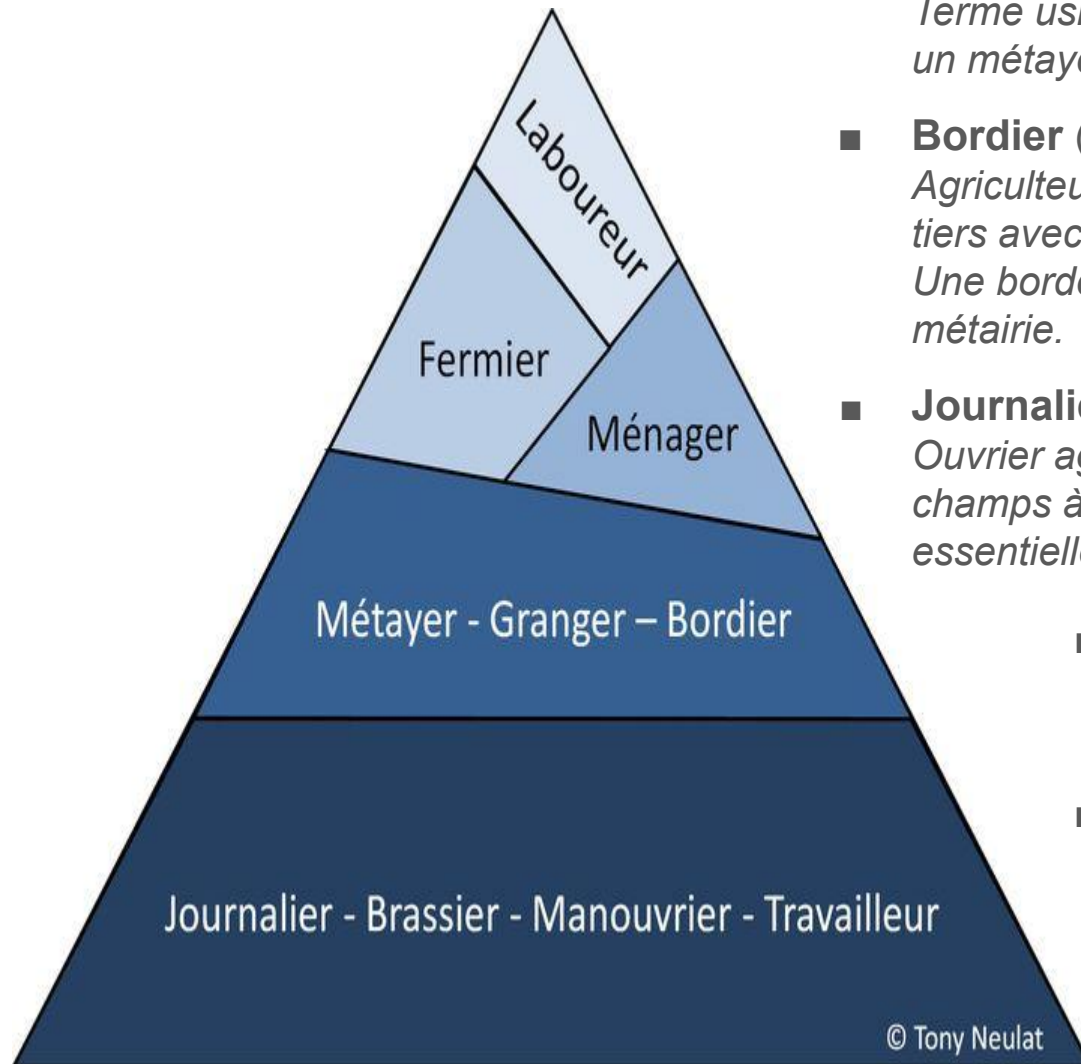
Propriétaire d'une petite exploitation agricole (inférieure à 20 hectares).

■ **Métayer** (ou mestadier dans le Midi)

Agriculteur exploitant le domaine (dit métairie) d'un tiers avec lequel il partage les frais et les revenus. Les termes de l'exploitation sont définis par un contrat de métayage passé devant notaire et valable plusieurs années.

Les métiers de la terre (3/6)

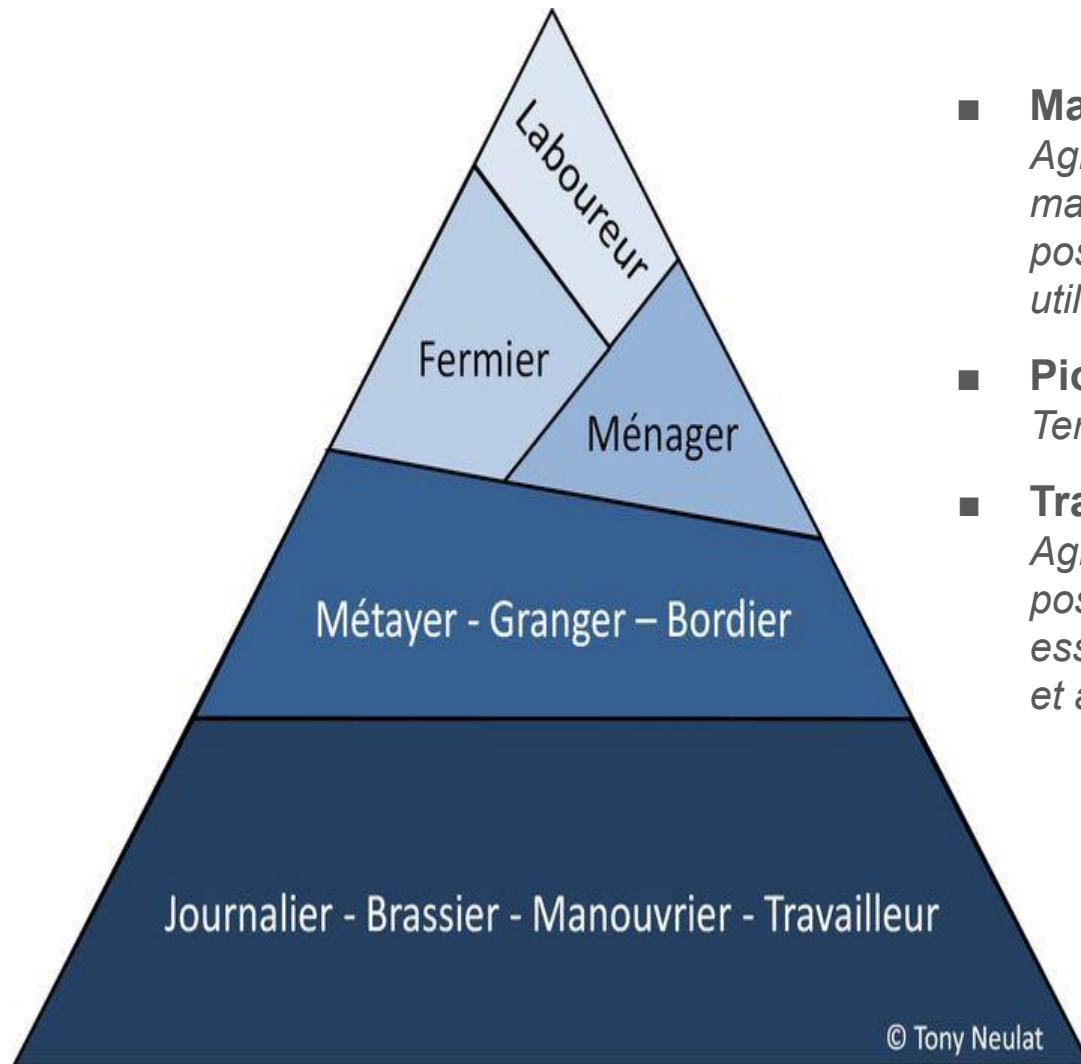
■ La pyramide sociale :



- **Granger** (variante : grangier)
Terme usité en Dauphiné et Bourgogne pour désigner un métayer.
- **Bordier** (variante : bordager, bordais, bordelier)
Agriculteur exploitant le domaine (dit borderie) d'un tiers avec lequel il partage les frais et les revenus. Une borderie est généralement moins étendue qu'une métairie.
- **Journalier** (variante : journayer en Normandie)
Ouvrier agricole, manouvrier employé dans les champs à la demande, à la journée. Terme essentiellement utilisé après la Révolution.
- **Manouvrier** (variante : manouvion)
Terme berrichon pour désigner un journalier.
- **Brassier** (variante : brassieur)
Agriculteur qui travaille de ses bras, faute de posséder ses animaux de trait. Il possède très peu de biens et est obligé de louer sa force de travail pour compléter ses maigres revenus.

Les métiers de la terre (4/6)

■ La pyramide sociale :



■ **Manouvrier**

Agriculteur qui travaille de ses mains (du latin manus : main et operarius : ouvrier), faute de posséder son attelage. Terme essentiellement utilisé dans le nord de la France.

■ **Pionnier**

Terme alsacien pour désigner un manouvrier.

■ **Travailleur** (de terre)

Agriculteur qui travaille de ses bras, faute de posséder ses propres animaux de trait. Terme essentiellement utilisé dans le sud de la France et avant la Révolution.

Les métiers de la terre (5/6)

- **Paysan**

Terme générique qui regroupe tous les termes précédents.

- **Tous ces termes disparaissent d'un coup à la révolution**, remplacés un temps par "agriculteur" (jamais retrouvé après 1800 et avant la période récente), puis beaucoup plus largement par "cultivateur".

- **Cultivateur**

Terme utilisé à partir de la fin du XVIIIe siècle pour désigner un agriculteur.

Il n'est généralement pas propriétaire de son exploitation, car sinon il est précisé cultivateur propriétaire ou propriétaire.

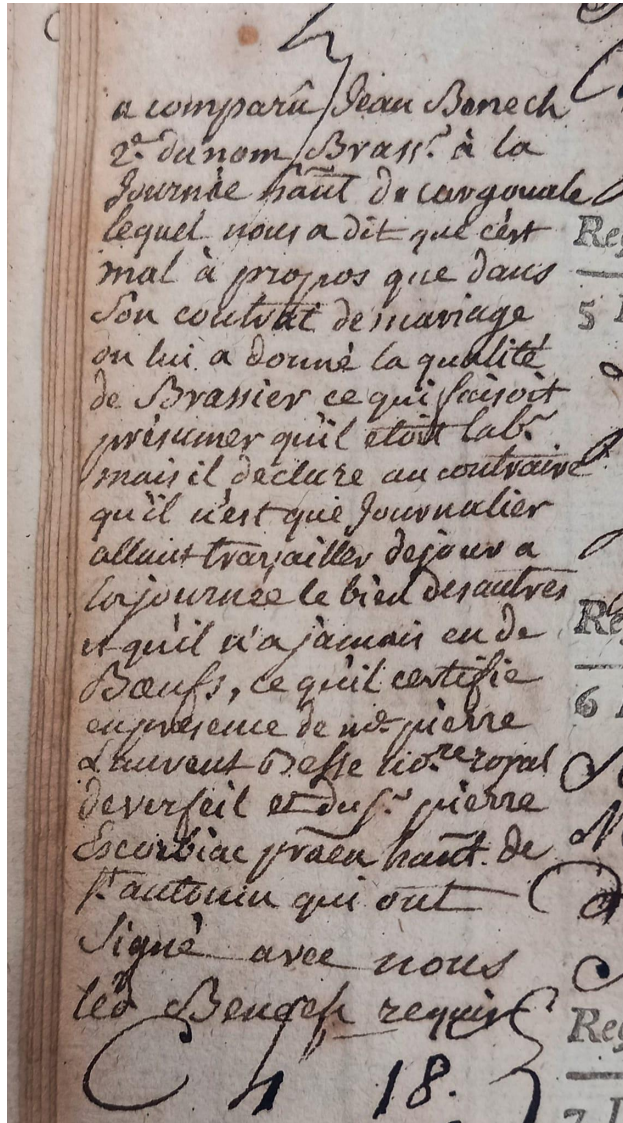
- **Ces diverses désignations avaient une réelle importance pour les anciens !**

⇒ **Ils tenaient beaucoup à leur dénomination réelle**

au point de faire rétablir celle-ci par acte notarié en cas d'erreur dans un autre contrat, comme l'illustre le document ci-après :

Les métiers de la terre (6/6)

■ Certificat notarial du XVIII^{ème} en Occitanie



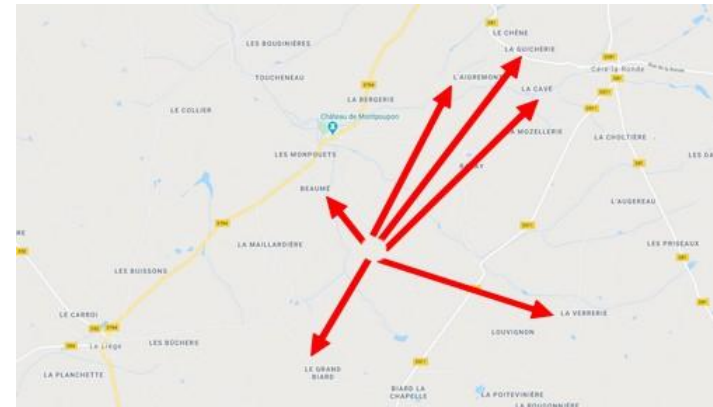
" A comparu Jean BENECH
2e[me] du nom, brass[ie]r à la
journée, ha[bita]nt de Cargouale,
lequel nous a dit que c'est
mal à propos que dans
son contrat de mariage
on lui a donné la qualité
de brassier, ce qui faisoit
présumer qu'il estoit lab[oueu]r.
Mais il déclare au contraire
qu'il n'est que journalier,
allant travailler de jour à
la journée le bien des autres,
et qu'il n'a jamais eu de
bœufs, ce qu'il certifie
en présence de m[aitr]e Pierre
Laurent BESSE no[tai]re royal
de Verfeil, et du S[ieu]r Pierre
ESCORBIAC pra[tici]en ha[bita]nt de
S[ain]t Antonin, qui ont
signé avec nous,
led[it] BENECH requis. "

B) Localiser les lieux-dits (Laurent Monpouet)



<https://www.genealogiepratique.fr/localiser-lieux-dits-genealogie/>

- **Qu'est-ce qu'un lieu-dit ?** Une précision supplémentaire à l'usuelle paroisse ou commune :
 - **En ville** : un quartier, une rue, un numéro d'habitation...
 - **A la campagne** : un hameau, une ferme, un moulin, une métairie...
- **Pourquoi identifier les lieux-dits ?**
 - Pour localiser précisément vos ancêtres, éventuellement aller sur place
 - Décrire leur vie en suivant leurs déplacements
 - Pour solutionner des cas d'homonymie
 - Pour étudier une famille sur plusieurs générations (dispersion des enfants)



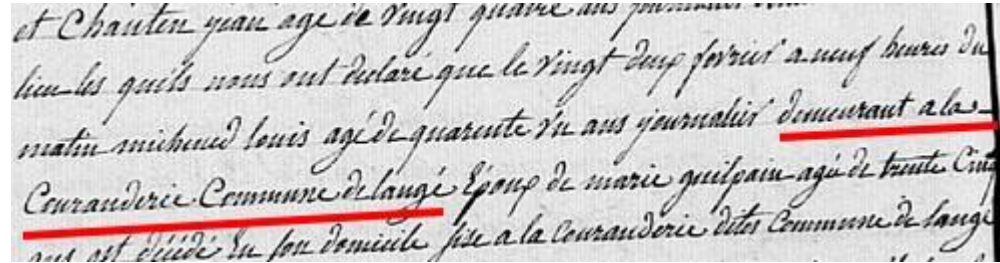
- **Comment saisir les lieux-dits ?**
 - Dans les logiciels : Généatique, Heredis
 - Sur les sites : Geneanet, Filae

Localiser les lieux-dits (2/2)

● Comment retrouver et localiser les lieux-dits ?

- Lire les actes (intégralement) !

- Etat civil
- Recensements (page récap en fin)
- Actes notariés



- Utiliser les bases de données

Personnellement, j'utilise GENEDC :

<https://gene.genedc.fr/frantoir.php?R=rch>

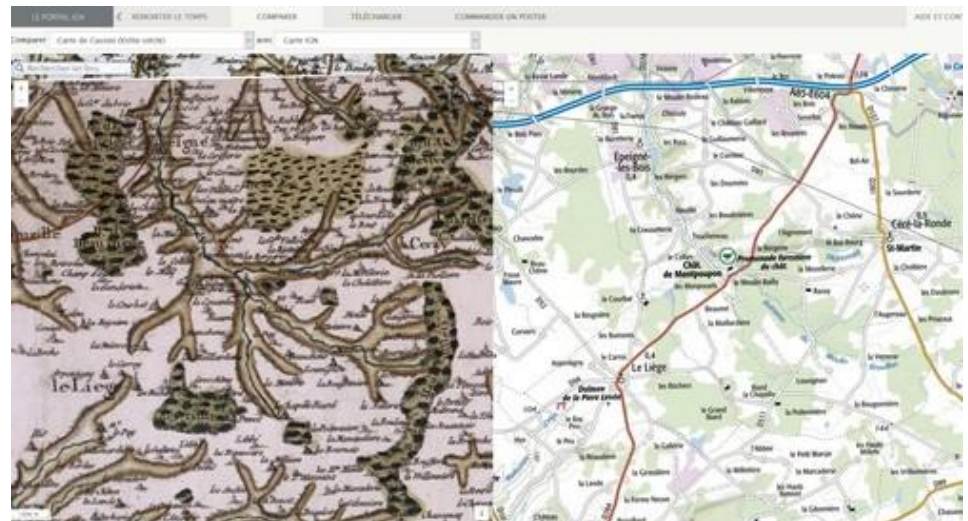
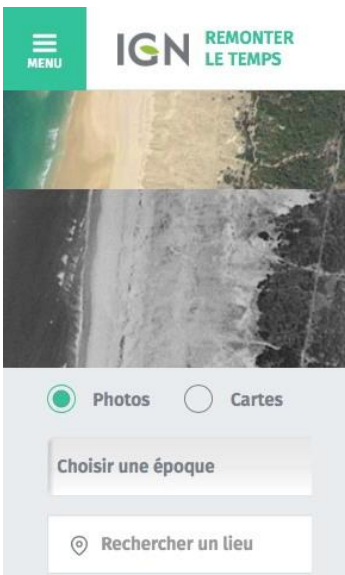
pour rechercher tous les lieux-dits d'une commune.

LE BOIS COMTESSE	Lieu dit	BURES SUR YVETTE	91122
LE BOIS DE LA GUYONNERIE	Lieu dit	BURES SUR YVETTE	91122
LE BOIS DES PLOMBS	Lieu dit	BURES SUR YVETTE	91122
LE BOIS MICHEL PIERRE	Lieu dit	BURES SUR YVETTE	91122

- Sur les cartes

- Cartes anciennes : <https://remonterletemps.ign.fr>

- Cadastre



C) Paris : les registres de tutelle + les répertoires des notaires

<https://www.geneanet.org/blog/post/2023/12/paris-la-numerisation-des-registres-de-tutelle-est-terminee-et-plus-dun-million-dindividus-sont-en-ligne-dans-les-repertoires-de-notaires>



■ 1 - L'intégralité des registres de tutelle est numérisée

Merci au groupe des bénévoles du projet Familles Parisiennes ! (15 ans de travail + accès gratuit)

En cas de décès d'un parent d'enfant mineur (*la majorité était à 25 ans avant 1792*), l'avis des parents et amis était sollicité par le lieutenant civil lors de la nomination des tuteurs.

Au Châtelet de Paris, les parents comparaissaient rarement mais étaient représentés par un procureur. Un procès verbal était dressé devant le notaire qui en général avait déjà réalisé l'inventaire après décès.

Cette **numérisation** représente 2191 liasses allant de 1584 à 1791.

Dans celles-ci figurent les avis du lieutenant civil et les procès-verbaux afférents.

Cette série comprend aussi les suivis de tutelle : bénéfiques d'inventaires, demandes de mariage ou d'émancipation des mineurs, les interdictions ou réceptions d'office.

L'**indexation** de ces liasses dans les moteurs de recherche de Geneanet est en cours.

Un peu plus du tiers a été réalisé (760 liasses sont entièrement indexées).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Paris : les registres de tutelle + les répertoires des notaires (2/3)

Contenu des PV de tutelle :

- le nom,
- l'adresse,
- la qualité,
- le lien de parenté de chaque participant, avec le mineur.

Accès aux infos : via "Au delà de l'Etat-Civil - 75 - Tutelles"

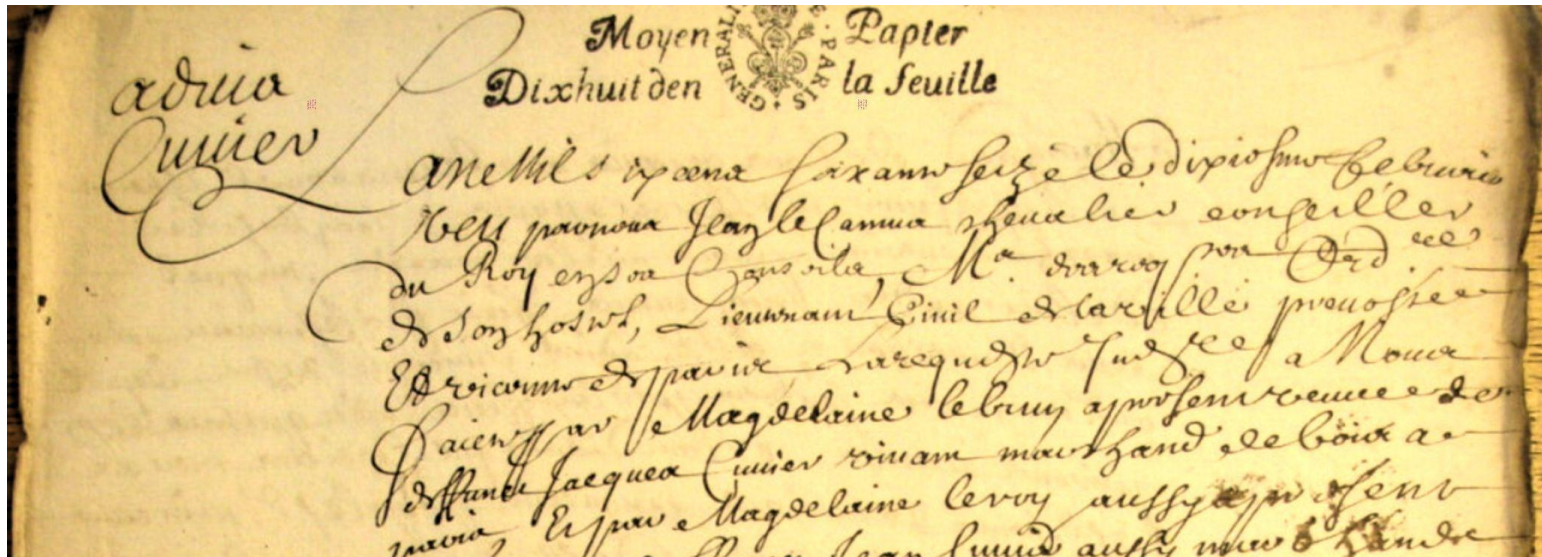
https://fr.geneawiki.com/wiki/Au_del%C3%A0_de_l%27Etat-Civil_-_75_-_Tutelles

Index alphabétiques des patronymes contenus dans les registres numérisés

<http://www.famillesparisiennes.org/patro/>

Exemple de réponse pour CUVIER Jean :

CUVIER Jean, Marchand de bois x LEROY Madeleine, 1676/02/18 -> [Voir](#) (annefloch)



Paris : les registres de tutelle + les répertoires des notaires (3/3)

■ 2 - Les répertoires des notaires

120 études relevées sur les 122 études parisiennes, un million d'individus référencés

Ensemble des actes inscrits dans les minutes notariales d'Ancien Régime, notamment : inventaires après décès et contrats de mariage.

Il s'agit cette fois d'une simple indexation, sans numérisation des actes qu'il faut en général consulter aux Archives Nationales.

Mais cela permet de connaître l'étude notariale qui a rédigé l'acte !

Cependant, quelques relevés bénéficient d'images numérisées, dont le lien est fourni 😊.

Accès aux infos : via "Les relevés des répertoires des notaires" du projet "Familles Parisiennes"

<https://www.geneanet.org/relevés-collaboratifs/view/6182>

Exemple de recherche pour CUVIER Jean :

CUVIER	Jean	Entre	Année	Année
Nom conjoint	Prénom conjoint	Individus recherchés ? : <input checked="" type="radio"/> Tous <input type="radio"/> Individus principaux		
Commune				

Cote / Source	: RE/XXXVI/2
Notaire	: TOUVENOT Charles
Date	: 1693-07-10
Type d'acte	: Inventaire
Nom	: CUVIER
Prénoms	: Jean +
Nom conjoint	: LEROY
Prénoms conjoint	: Madelaine
Autre nom	: LEROY
Autre prénom	: Louis
Note	: requérant
Releveur	: jeangauvain

D) Les Archives diplomatiques sont en ligne (1/3)

<https://www.rfgenealogie.com/infos/les-archives-diplomatiques-en-ligne>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/toutes-les-actualites/article/ouverture-du-site-internet-archives-diplomatiques-inventaires-et-archives-en>

■ Portail des Archives diplomatiques



Avec l'ouverture de ce portail, ce sont plus **2 millions de documents numérisés** qui peuvent être consultés à distance, téléchargés, partagés...

S'y ajoutent 4 000 fiches descriptives de fonds et 2700 inventaires.

L'ensemble couvre une vaste période qui va du XVI^e siècle à nos jours.

Un moteur de recherche explore le corpus d'inventaires et permet de préparer la visite aux quelque 110 kilomètres de documents consultables sur place.

Il y a surtout 2 millions d'images consultables à distance, parmi lesquelles les **registres matricules** des états signalétiques et des services des appelés français du **protectorat tunisien**.

<https://archivesdiplomatiques.diplomatie.gouv.fr/ark:/14366/dh16rk2vp9qb>

D) Les Archives diplomatiques sont en ligne (2/3)

■ Exemple de recherche

a) Table alphabétique pour la classe 1910

Archives diplomatiques
Inventaires et archives en ligne

Rechercher dans tout le site

Aide à la recherche

TUNISIE / Registres ... 1 media

Registres matricules des états

Tables alphabétiques

- Classe 1905.
- Classe 1906.
- Classe 1907.
- Classe 1908.
- Classe 1909.
- Classe 1910.**
- Classes 1911-1920.
- Classe 1921.
- Classe 1922.
- Classe 1923.

+ Déplier tous les niveaux

+ Registres matricules des états signalétiques et des services des appelés de nationalité française

+ Tables alphabétiques

- Classe 1910.

Cote/Cotes extrêmes 8TU/1/6 (Cote de commande)

Date 1910

Présentation du contenu Voir la table numérisée

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE.

NOM. (Il doit être écrit en bâtarde.)	PRÉNOMS ET SURNOMS.	NUMÉROS ma- tricules.	NUMÉRO du volume.
Boyer	Clie Alexandre	241	Constantin
Brenil	Pierre Jules	8	Montauban
Brun	René Sudoric	242	Alger

D) Les Archives diplomatiques sont en ligne (3/3)

■ Exemple de recherche (suite)

b) Registre matricule des états signalétiques et des services pour BREUIL Pierre Jules

Nom : Breuil		Numéro matricule du recrutement : 8																	
Prénoms : Pierre Jules Surnoms :		Classe de mobilisation :																	
<p align="center">ÉTAT CIVIL. MONTAUBAN</p> <p>Né le 13 février 1890, à Martel, canton du dit, département du Lot, résidant à Gabès, canton de Spas, département de Tunis, profession de Comptable fils de Pierre et de Cayzac Marie, domiciliés à Martel, canton du dit, département du Lot Marié le (molon)</p>		<p align="center">SIGNALEMENT.</p> <p>Cheveux : chât. moyen Yeux : gris bleu Inclinaison : vertical Front : Hauteur : moyen Largeur : moyen Dos : rectiligne Base : horizontal Nez : Hauteur : grande Saillie : moyen Largeur : moyen Visage : long et étroit Degré d'instruction générale : 1</p> <p>Renseignements physiognomiques complémentaires : nez petit - menton saillant Taille : 1 mètre 66 centimètres. Taille rectifiée : 1 m. cont. Marques particulières :</p>																	
<p align="center">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.</p> <p>Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1911 (Bon service armé) Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1911 E.S.S. - 5^e 1^{er} Ministère Tunis le 8-5-50 -</p>		<p align="center">CORPS D'AFFECTATION.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NUMÉROS</th> <th>en contrôle spécial.</th> <th>MATRICULE ou au répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9^e Rég^t d'Infanterie</td> <td></td> <td></td> <td>2493</td> </tr> <tr> <td>4^e Régiment de zouaves</td> <td>307</td> <td></td> <td>01928</td> </tr> <tr> <td>4^e Régiment de zouaves</td> <td>236</td> <td></td> <td>010944</td> </tr> </tbody> </table>			NUMÉROS	en contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.	9^e Rég^t d'Infanterie			2493	4^e Régiment de zouaves	307		01928	4^e Régiment de zouaves	236		010944
	NUMÉROS	en contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.																
9^e Rég^t d'Infanterie			2493																
4^e Régiment de zouaves	307		01928																
4^e Régiment de zouaves	236		010944																
<p align="center">DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> <p>Inscrit sous le n° 8 de la liste de recensement cantonal de Spas Intégration au 9^e Régiment d'Infanterie à compter du 9 Octobre 1911 Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour. Classé dans le service armé par décision du général commandant la subdivision d'Agès du 11 Mars 1913 pour "belle place" (arrêté la Commission de réforme d'Agès du 23 Mars 1913). Maintenu sous les drapeaux par application de l'art 33 de la loi du 21 Mars 1905. Rattaché dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913. Certificat de bonne conduite "accordé" de 2^e classe au corps par décret du 9^e P^{re} sub^{or} Tunis en vertu de la Commission de réforme de Tunis du 12 Janvier 1914 et se trouvant en France à la mobilisation a été mis en possession</p>		<p align="center">Armée active.</p> <p align="center">Disponibilité et réserve</p> <p align="center">1^{er} P. de réserve active.</p> <p align="center">Principal</p> <p align="center">Contre de mobil. : ox d'infanterie d'Algérie n°1</p> <p align="center">admis 9^e et Communaux</p>																	



Joyeuses fêtes à toutes et tous !